

## COMMUNIQUE

### **PROGRAMMES PRESIDENTIELS : L'impact économique des mesures**

#### **« N'OUBLIEZ PAS L'ECONOMIE » !**

Le débat sur le chiffrage des projets économiques des candidats à l'élection présidentielle a suscité un grand intérêt. Il a révélé les attentes de l'opinion et aussi ses inquiétudes.

L'exercice d'évaluation est certes techniquement difficile, incertain et discutable. Les programmes comportent beaucoup de non-dits. Néanmoins l'opinion ne comprendrait pas que des équipes d'économistes professionnels dotés d'outils d'analyse sophistiqués et d'expériences accumulées ne disent rien sur des projets dont dépendra en partie notre avenir économique.

Coe-Rexecode a pris le risque de proposer une évaluation de l'impact économique des mesures les plus significatives présentées dans le débat pour l'élection présidentielle. Ce travail ne comporte pas de jugement d'ensemble sur les programmes des candidats. Il se cantonne à un éclairage sur les effets attendus des principales propositions économiques sélectionnées sur deux thématiques majeures : le travail et les finances publiques.

Le premier volet publié aujourd'hui concerne « les programmes et le travail ». Il se penche sur les propositions des trois candidats, François Bayrou, Ségolène Royal, et Nicolas Sarkozy sur le sujet. Le deuxième volet, à paraître prochainement, portera sur les finances publiques.

Dans les deux cas, le critère principal que nous avons retenu est l'impact attendu sur la croissance et l'emploi. La clé des gains de pouvoir d'achat et de la baisse est aujourd'hui la compétitivité.

En ce qui concerne l'impact économique des mesures des trois candidats concernant le travail, il apparaît en résumé :

- Pour François Bayrou, que les mesures proposées sont, à court terme, à effets interférents : La baisse des cotisations sociales sur les heures supplémentaires est à court terme favorable à l'emploi. L'effet des « emplois francs est difficile à analyser ; la concentration des allègements en charges sociales est très pénalisante.

A plus long terme, les effets sont relativement neutres sur la croissance et la compétitivité.

- Pour Ségolène Royal, à court terme la hausse du Smic à 1 500 euros d'ici la fin de la législature est défavorable à l'emploi et pourrait conduire à la suppression d'environ 50 000 emplois ; la création d'« emplois tremplins » est une nouvelle forme d'emploi aidé, impliquant des créations d'emplois dont la durabilité est incertaine ; la suppression du CNE pourrait supprimer 30 000 emplois.

A plus long terme, les charges fiscales supplémentaires conduiraient à une baisse de l'emploi et du PIB et à un nouveau recul de la compétitivité et du pouvoir d'achat moyen.

- Pour Nicolas Sarkozy, la mesure de détaxation des heures supplémentaires est à court terme favorable à l'emploi, et pourrait créer de l'ordre de 120 000 emplois et 60 000 équivalents emplois sous forme d'allongements de la durée de travail.

Les effets de long terme seraient d'autant plus importants que les mesures auraient à stimuler un allongement de la durée du travail permettant de restaurer la compétitivité.

Contact :

Françoise BOLLLOT, Directrice de la communication

Coe-Rexecode

[fbollot@coe-rexecode.fr](mailto:fbollot@coe-rexecode.fr)

Tel : 01 53 89 20 89

[www.coe-rexecode.fr](http://www.coe-rexecode.fr)